

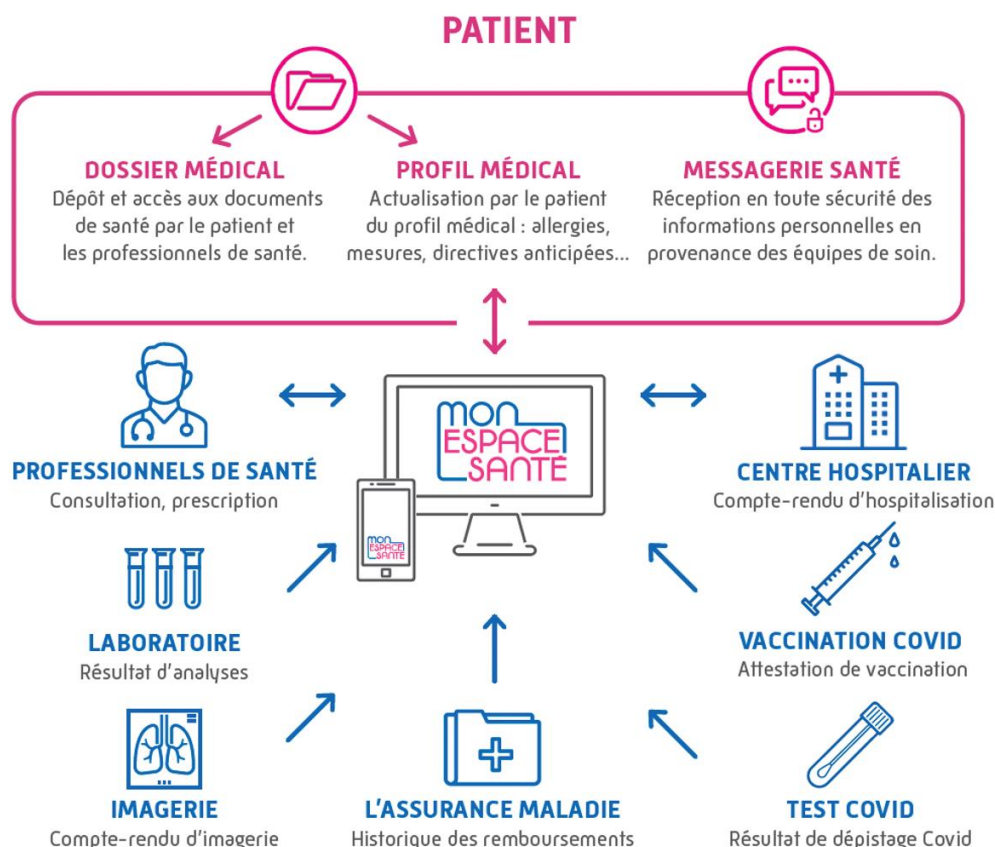
Cette fiche présente des informations présentant Mon espace santé, ses fonctionnalités et ses bénéfices.



Qu'est-ce que Mon espace santé ?

« Mon espace santé est un « carnet de santé numérique » dans lequel vous **pouvez déposer et stocker l'ensemble de vos documents de santé** ainsi que les **partager plus facilement avec vos professionnels de santé**. C'est un outil **sécurisé** et développé par l'Assurance maladie qui **garantit la confidentialité et la protection de vos données de santé**. L'objectif est de **vous donner la main sur la gestion de vos données de santé** »

Quels bénéfices, à quoi Mon espace santé va-t-il me servir ?



Comment puis-je y accéder ?

« Vous pouvez utiliser le site internet monespacesante.fr ou l'application mobile -Mon espace santé-, disponible sur votre téléphone (Apple Store, Google Play, etc.). »

« Pour activer votre compte, c'est très rapide et cela ne vous prend que 5 minutes. Pour la première connexion, vous avez besoin de **votre carte vitale** et de générer un **code provisoire** lors de votre connexion – celui-ci vous sera directement communiqué par mail ou par SMS »

« Suivez ensuite les étapes du parcours de connexion et vous pourrez choisir votre **identifiant** et votre **mot de passe**. Lorsque vous vous connecterez, un nouveau code vous sera envoyé par SMS ou par mail afin de vérifier qu'il s'agit bien de vous. »

Quels sont les risques d'un espace numérique sur ma santé ?

Un hébergement certifié pour

- ma messagerie
- mes données
- mes documents

Toutes les données hébergées en France !

DES ÉCHANGES SÉCURISÉS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une messagerie sécurisée dédiée à la santé

 pour **TOUS** les citoyens

les professionnels n'ont accès qu'aux documents nécessaires à leur prise en charge

Par exemple, mon podologue n'a pas accès à mon compte rendu d'accouchement

je donne mon consentement ou non à mes professionnels de santé *



& je masque mes documents si besoin



* Seul mon médecin traitant peut accéder à tous mes documents, même masqués

Je retire mes autorisations d'accès si je change d'avis



Une question complémentaire sur Mon espace santé ?

Je peux m'aider des **vidéos démonstratives** mises en ligne par l'Assurance Maladie.

3422

Je contacte le 3422 **numéro gratuit** mis en place par l'Assurance Maladie et disponible **du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.**



	Le site Internet de référence https://www.ameli.fr/assure/sante/mon-espace-sante	
	En suivant ces liens vous en saurez plus ... https://www.youtube.com/watch?v=23pBpcrDFC0 https://www.youtube.com/watch?v=W6kq_MtQfeo	
		

Le club des aînés clérois vous accompagne.